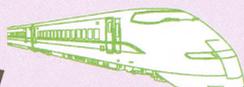


**RAIL****Avenir**

Association des usagers des transports ferroviaires  
 - - - - -  
 Auparavant AUTERCOVEC

✉ : RAIL Avenir - BP 70092 - 55103 VERDUN cedex  
 e-mail : rail.avenir@orange.fr  
<http://autercovec.over-blog.com>

# Lettre aux adhérents et aux usagers Juillet 2020

## **Edito** Pas de monde d'après vertueux sans transports publics ferroviaires revigorés

La pandémie qui a plongé une grande partie du monde dans le confinement a de facto signifié le quasi arrêt de tous les réseaux de transport collectif pendant deux mois.

Le déconfinement entamé à partir du 11 mai a entrouvert leur reprise à dose homéopathique, les limitations drastiques de déplacement, les règles de distanciation à appliquer dans les transports en commun ainsi que la reprise très restreinte des activités et services se cumulant pour en limiter très fortement la portée. En Grand Est, le taux d'occupation TER "Covid 19" d'après les chiffres communiqués par la Direction régionale SNCF Mobilités se situait dans les 11– 14 % vers le 25 mai.

Mais un autre phénomène beaucoup plus compliqué à contrecarrer contribuait à éloigner les gens des modes collectifs de déplacement, la crainte de transmission du virus d'autant plus vive que l'observance des gestes barrières y apparaissait problématique et difficile à atteindre.

Pourtant, l'entreprise a mis les bouchées doubles pour mettre en place les règles de protection sanitaire, aidée en cela par la région qui a fourni 330 000 masques destinés dans les premiers jours à être remis gracieusement aux usagers dépourvus.

Il reste à espérer que la levée progressive des contraintes sanitaires alliée à un recul de la circulation du virus dissipe rapidement ces effets repoussoir sans quoi la propension à l'auto relèguera pour longtemps les transports collectifs ferroviaires en mode marginal de mobilité.

Ce serait un effet collatéral néfaste supplémentaire de la crise sanitaire, annonciateur d'une récession durable des moyens de déplacement en commun, allant à l'encontre de l'un des enjeux majeurs de la transition écologique.

N'oublions jamais l'un des constats manifestes de la période de confinement : la photographie de l'atmosphère éclaircie surplombant pour un temps nos métropoles !

*Roland ROUYERE*

### Nouvelle adresse :

RAIL Avenir  
 28 Rue René Jacques  
 55100 DUGNY s/MEUSE

### SOMMAIRE

Edito.....	1
Compte-rendu AG .	2 -3
Nouveau bureau.....	3
Adhésion .....	4
Retard d'un train.....	4
Déplacements touristiques à petits prix.....	4
Verdun, gare Bois .....	4
Action lors des municipales.....	4

## Compte-rendu Assemblée Générale 2019

L'assemblée générale de Rail Avenir s'est tenue le 14 décembre de 14h à 16h30 à la Maison des Associations de Verdun

Dans son mot d'introduction, le président Roland ROUYERE regrette le peu de personnes présentes et insiste sur le besoin d'élargir le nombre de personnes engagées dans l'association sous peine de disparition. Il rappelle que l'AG se tiendra en deux temps :

1. Un temps thématique consacré aux « **transports et intermodalité en Verdunois** » présenté par M. Jean-François THOMAS, vice-président délégué aux transports et à la mobilité de la Communauté d'agglomération du Grand Verdun

2. **La partie statutaire** : présentation des différents rapports et votes.

### Les transports et l'intermodalité en Verdunois

La récente loi sur la mobilité a donné aux intercommunalités la possibilité de prendre la compétence « Autorité Organisatrice des Transports » (AOT). Certaines intercommunalités n'ont pas attendu cette loi.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, la Communauté d'agglomération du Grand Verdun est devenue AOT sur l'ensemble de son territoire avec deux compétences : les transports tous publics et le transport scolaire. Une convention a été passée avec la Région Grand Est pour le transport scolaire.

Dans le cadre d'une délégation de service public, le Grand Verdun assure plusieurs services de transport :

Plusieurs lignes de bus avec un passage toutes les heures et arrêt à 21h. L'agglomération a le projet d'étendre une ligne jusqu'à Bras et Charny. A chaque fois que la voie est rénovée, les arrêts de bus sont mis aux normes. Une application sur internet permet de connaître les horaires de bus à partir d'un portable. La fréquentation des bus est en constante augmentation : en 2014, 480 000 voyageurs recensés sur un an et 600 000 en 2019. Le transport scolaire : il est gratuit pour les élèves du 1<sup>er</sup> degré. Pour les élèves du 2<sup>ème</sup> degré, le coût est de 34 € par famille. Le transport scolaire est ouvert aujourd'hui aux autres voyageurs pour un coût d'1 € par voyage.

Une ligne de bus assure l'accès à la gare de Meuse TGV

Le Grand Verdun met à disposition des navettes gratuites lorsque des événements sont organisés en ville

- Depuis 2017, un service de transport à la demande est organisé avec réservation par téléphone. Ce service est limité à 4 voyages par semaine, quel que soit le village. Les personnes sont prises devant la mairie de leur commune et déposées à 4 arrêts possibles de lignes de bus et jamais sur le lieu précis de leur destination. La Communauté d'agglomération a imposé à l'organisme chargé de la Délégation de Service Public qu'une partie de ce service soit réservée aux taxis. Une campagne de communication a été réalisée auprès des mairies. Actuellement, 200 demandes sont recensées par mois.

Le budget transport de la Communauté d'agglomération est de 2 millions € par an si on ajoute le transport scolaire qui, lui, coûte 260 000 €. Trois types de recettes permettent de financer ce budget : une dotation de l'Etat, une dotation de la Région et la contribution des entreprises (0,8% de la masse salariale) au transport de leurs salariés.

### *Questions ou remarques soulevées, réponses, propositions :*

1/ *Quelle place pour le vélo dans les transports ?* Il existe une voie verte le long du canal qui est très utilisée pour les loisirs mais pas pour le travail.

L'Agglomération veut développer l'usage du vélo sur Verdun avec un marquage des itinéraires et prévoit des zones de rencontre piétons/cyclistes. La vitesse en vélo est limitée à 20 kms/h rue Mazel

2/ *Vitesse limitée à 20 kms/h et risque de pollution ?* C'est une vraie question. L'Agglomération dispose de bus qui fonctionnent au diésel et réfléchit à mettre en place des bus fonctionnant à l'hydrogène ou à l'électricité, voire avec du méthane produit localement, mais la mise en place n'est pas évidente.

3/ *La gare multimodale SNCF et Bus n'est pas au service des usagers. Les horaires d'ouverture sont inconnus et il n'y a pas d'abri pour les bus ?? Est soulevé également le problème du transport des personnes handicapées.*

4/ *Quelle est la prise en compte de la voix des usagers dans la gouvernance ?* Un représentant des usagers participe à la commission transport. Il existe également une commission consultative des services publics locaux à laquelle Rail Avenir pourrait participer.

5/ *Proposition* : La Communauté d'agglomération du Grand Verdun ne peut-elle pas se concerter avec

les Communautés d'agglomérations de Châlons-en-Champagne et Reims, notamment à propos de la ligne 5. Le président de Rail Avenir pourrait les interpeller à ce sujet.

**6/ Ligne de bus SNCF Verdun/Châlons-en-Champagne : pas d'arrêt à Dombasle ?** Rail Avenir va voir comment intervenir pour qu'un arrêt puisse être organisé.

### **L'assemblée statutaire**

- *Présentation d'Argonne PNR (Pôle Naturel Régional) par Simon Grégoire*

Il est rappelé que Rail Avenir est membre d'Argonne PNR qui est une association qui a pour but de valoriser et favoriser le développement du territoire argonnais réparti, rappelons-le entre 3 départements : Ardennes, Marne et Meuse et 4 communautés de communes. L'Argonne vient d'être reconnue par la Région Grand Est comme un des six territoires expérimentaux que la Région entend soutenir dans son développement en conformité avec la lutte contre le réchauffement climatique (préservation des sites naturels, soutien au tourisme ...) L'association PNR a été retenue pour animer ce processus en lien avec « l'Entente » qui rassemble les 4 Communautés de communes. Rail Avenir a déjà réalisé en 2019 un premier sondage sur la mobilité en Argonne en lien avec Argonne PNR. Ce travail pourra être poursuivi en 2020, notamment via une enquête menée via internet.

Pour renforcer le partenariat avec Argonne PNR, Roland ROUYERE propose que l'association soit représentée au CA de Rail Avenir

- *Rapport d'activité 2019 et Résolution Action 2020 :*

Il est présenté par Roland ROUYERE et Claude RAJAIN Vice-président à partir du rapport remis à tous les participants de l'assemblée générale. Sont rappelés les principales actions menées par l'association en 2019 : défense concrète des usagers à diverses reprises, représentation des usagers dans les instances de la Région (COREST ...), organisation d'événements et notamment la journée sur la mobilité à Etain le 28 septembre en présence de la présidente de la commission transports de la Région Grand Est et de la Directrice de SNCF Mobilités (le compte-rendu sera envoyé aux adhérents par mail)

Pour 2020, il est proposé notamment de se rapprocher encore plus des usagers et d'être offensif sur l'espace ouest régional quant à la modernité et à la pertinence de réactiver la liaison

ferroviaire ouest-Est entre la Champagne et la Lorraine

Dans le débat qui suit cette présentation, est évoqué le projet du « Bois du Roy » visant à la création d'un parc de loisirs à Ste Menehould. Ce projet, qui prévoit la venue de 300 000 visiteurs par an, s'il se concrétise, risque de provoquer un accroissement très important de la circulation automobile sur le secteur et donc la pollution. Ce projet peut donc constituer un nouvel argument de poids pour la remise en service de la ligne 5

Pour élargir l'audience de Rail Avenir, il est proposé de se rapprocher des publics scolaires, les jeunes étant de plus en plus sensibilisés aux conséquences du réchauffement climatique. Pourquoi ne pas créer un module pédagogique en ce sens en lien avec la FNAUT ?

- *Rapport financier : présenté par Bernard DENIZART*

Le compte de résultats fait ressortir un excédent de 185,45 € et le Bilan un total se montant à 2389,81 € dont un report à nouveau à l'actif s'élevant 1893,22 € traduisant une situation financière saine de l'association.

- *Elections au conseil d'administration*

Sont candidats : - Argonne PNR  
- Michel PIERRE DIT MERY

**Les rapports d'activité, Résolution Action, rapport financier sont adoptés à l'unanimité  
Les deux candidats au conseil d'administration sont élus à l'unanimité.**

L'assemblée générale est close à 16h45.

Michel MERY

### **NOUVEAU BUREAU**

Elu par le conseil d'administration du 28.02.2020

Président : Roland ROUYERE  
Vice-présidents : Claude HELAS  
Claude RAJAIN  
René MANGIN  
Secrétaire : à pourvoir  
Trésorier : Bernard DENIZART

## ADHESIONS

Un bulletin d'adhésion est inséré dans cette lettre à l'intention de celles et ceux qui n'ont pas encore fait parvenir leur adhésion ou réadhésion. Les autres n'en tiendront pas compte ou pourront le proposer à quelqu'un de leur entourage.

Tarifs : - Usagers ..... 8 euros  
-Jeunes (- de 25 ans).... 2 euros  
-Associations ..... 20 euros

D'autre part, nous demandons à toutes les personnes qui disposent d'un e-mail de bien vouloir nous le communiquer. Ainsi, nous pourrions leur envoyer bulletins, convocations aux AG et autres informations à moindre frais.

Droits des voyageurs

## RETARD d'un TRAIN

Alors que le droit européen ne prévoit une indemnisation qu'à partir d'une heure de retard, la garantie G30 de la SNCF le fait jouer à partir de 30 minutes.

Les trajets concernés sont ceux effectués en TGV ou en Intercités en France.

Par contre, les voyages en Intercités 100 % éco, TGV Ouigo ou IdTGV ne bénéficient pas de cette disposition. C'est le règlement européen qui s'applique dans ces cas.

Les Trains Express Régionaux et les transiliens sont exclus du droit européen et de la garantie commerciale G30.

Les dédommagements pour les TGV internationaux relèvent du droit européen et peuvent être plus avantageux que ceux de la SNCF sur certaines liaisons.

Nous reviendrons sur le barème des dédommagements dans une prochaine publication.



## DEPLACEMENTS TOURISTIQUES

### A PETITS PRIX

Découvrir la région en laissant votre voiture au garage

La SNCF et la région Grand Est proposent à tous les touristes d'accéder tous les jours à petits prix (à partir de 3 euros) à tous les sites touristiques de la région sur tous les trains TER Fluo du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août.

Ces billets sont en vente dans les gares, le site TER, l'Assistant SNCF et sur Oui.SNCF.

Découvrez toutes les idées d'escapades dans toute la région en consultant la carte interactive disponible sur le site internet TER Grand est. Un clic sur chaque localité permet de découvrir les principaux centres d'intérêt (monuments, gastronomie, lieux conviviaux,...) et met en évidence tout ce qui mérite une visite, un séjour ou une randonnée accessible en TER. En cliquant sur la ligne qui vous intéresse, vous aurez également accès à la fiche horaire de la desserte.

### VERDUN, GARE BOIS

*Depuis novembre 2019, des rames "Bois" partent deux fois par semaine de la gare de Verdun.*

*Cet affrètement est destiné à convoyer vers les Landes les billes de résineux atteintes par le scolyte, ravageur qui a atteint très fortement les plantations d'épicéas des forêts de notre secteur. En effet, les seules usines françaises en mesure d'utiliser ces bois malades se trouvent dans cette région. L'importance du phénomène est telle que ce trafic devrait durer plusieurs mois.*

*A cause du COVID 19, les chargements ont été interrompus depuis le 13 février.*

=====

### RAIL Avenir a interpellé les candidats aux municipales

Certes, les transports ne font plus directement partie du champ d'intervention communal ! Cela ne nous a pas empêché de porter les enjeux de mobilité dans la campagne des municipales en interpellant les candidats des principales localités du tracé de la ligne 5, une trentaine en tout.

Trois réponses nous sont parvenues. Nous aurons l'occasion de revenir ultérieurement sur cette action.